



***Retranscription de l'interview du Représentant spécial  
du Secrétaire général des Nations Unies pour la  
Côte d'Ivoire à ONUCI FM  
(Abidjan, le 06 février 2009)***

***ONUCI FM: Monsieur le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, YJ Choi, vous venez de participer à la 14e réunion des chefs de missions de l'ONU en Afrique de l'Ouest, que peut-on retenir de cette rencontre ?***

**YJ. CHOI :** Nous avons discuté des problèmes de chaque mission ainsi que les problèmes communs de la région telles que les questions concernant les Etats de la région du fleuve Mano . Parmi les questions particulières, la Côte d'Ivoire a été discuté avec beaucoup d'intérêt et beaucoup de préoccupations.

***ONUCI FM : Au sujet de la Côte d'Ivoire, est-ce qu'il y a de grandes décisions, de grands sujets qui ont été débattus ?***

**YJ CHOI :** Au cours de la conférence de presse qui s'est tenue à la fin de la réunion, les journalistes étaient surtout concernés par le retard et aussi ce qu'on pouvait attendre du 4<sup>e</sup> Accord complémentaire de l'Accord Politique de Ouagadougou. J'ai expliqué que l'année 2009 s'annonçait très décisive pour le peuple ivoirien et pour la sortie de crise Il y a trois éléments qui vont dominer l'année 2009 en Côte d'Ivoire notamment l'identification, le désarmement et l'élection présidentielle. Au sujet de l'identification, c'est un processus qui marche très très bien, parce que nous avons atteint aujourd'hui plus de 4, 300, 000 personnes identifiées. A ce rythme là, on pourra achever ce processus historique et stratégique au printemps 2009. Il y a très peu d'appréciation aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur. Rappelons que la question d'ivoirité a troublé et envenimé la vie politique ivoirienne pendant presque deux décennies. Dans quelques semaines, nous pourrons avoir l'occasion de résoudre cette question une fois pour toutes. Il n'y a plus d'ivoirité en Côte d'Ivoire, c'est une avancée historique et stratégique.

S'agissant du désarmement, l'Accord de Ouaga 4, j'ai proposé d'avoir une approche très délicate de la question parce que le processus est en cours en ce moment. Comme vous le savez, le redéploiement de l'autorité de l'Etat en février est en train d'être mis en œuvre par les protagonistes de l'Accord Politique de Ouagadougou, ensuite on devrait achever en principe le désarmement complet au moins deux mois avant l'élection présidentielle. Il faut attendre et suivre attentivement ce qui se passe dans la mise en œuvre de Ouaga 4. On ira ensuite aux élections présidentielles et législatives. J'ai expliqué qu'il y avait cinq étapes incontournables après l'identification. La première étape est la production de la liste électorale provisoire qui sera disponible avec l'achèvement du processus d'identification. Après la liste provisoire, ce sera le contentieux qui prendra quelques semaines; selon la loi électorale elle devrait prendre trois mois. Mais l'année dernière, le Cadre Permanent de Concertation (CPC) a suggéré de raccourcir ce délai. On aura quelques semaines

pour le contentieux. On arrivera ensuite à la deuxième étape qui concernera la liste électorale définitive qui doit être certifiée par moi-même d'une manière explicite. La troisième étape concernera la confection des cartes aussi bien les cartes d'identité nationale que les cartes d'électeur, ce qui prendra environ trois semaines selon la convention signée entre le gouvernement ivoirien et la société française Sagem. Ce sera ensuite la distribution des cartes aux individus. Pendant ce temps, on sera en train de préparer les 11 000 bureaux de vote en Côte d'Ivoire. Cela va prendre quelques semaines. La cinquième étape sera la campagne électorale officielle, ensuite on ira au scrutin présidentiel. Voilà ce que j'ai expliqué concernant le processus de l'élection présidentielle.

***ONU CI FM : Quelle pourrait être la contribution des missions onusiennes de la sous-région pour la bonne marche du processus de paix en Côte d'Ivoire ?***

**YJ CHOI :** Nous avons exprimé beaucoup de sympathie et nos engagements pour faciliter le processus de paix en général et le processus électoral en Côte d'Ivoire. A part cet encouragement régional, il appartient aux Ivoiriens qui se sont approprié le processus, avec le soutien de l'ONU CI, de travailler avec beaucoup d'énergie et d'engagement.

\*\*\*\*\*

***Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:***

Hamadoun Touré, Porte-parole,

Tél. : +225-06203317 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-06203320

Email: [hamadoun@un.org](mailto:hamadoun@un.org).

<http://www.onuci.org>